

çons. Il n'avait pas de doutes non plus, que les Coco n'avaient été à son égard que les instruments de quelque main cachée qui les avait fait agir, et il se promit bien de n'épargner rien pour saisir les fils secrets de cette odieuse trame, dont il avait failli devenir la victime. Quand il eut appris de la bouche de Tom qu'ils n'avaient trouvé, en entrant dans la maison, qu'une femme et deux hommes dont Trim en avait presque massacré un dans sa fureur, il laissa échapper un soupir, et éprouva un mouvement de crainte à l'idée qu'il y avait encore un de ces brigands de libre, et qu'il pourrait bien se soustraire à la juste punition qu'il méritait. Il craignit aussi que, s'il découvrait ce qui s'était passé à l'habitation des champs avant qu'on put l'arrêter, il pourrait bien donner l'alarme à ceux qui les avaient dirigés secrètement dans leur attentat sur sa personne, et il résolut de laisser Tom à l'habitation des champs, d'abord pour garder la mère Coco et ses fils et ensuite pour arrêter toute personne qui y viendrait.

Après avoir tout arrangé avec Tom, auquel il promit d'envoyer du renfort, Pierre de St. Luc se rendit appuyé sur son nègre à la voiture, qui l'attendait à la porte du jardin :

— Où va-ti mené li, mon maître ?

— A la maison, chez monsieur Meunier.

— Il été parti pour la campagne et son la maison fermée, dit Trim avec une grande présence d'esprit, ayant senti que, dans l'état de faiblesse de son maître, la nouvelle de la mort de monsieur Meunier eut pu lui être fatale.

— Eh bien, chez madame Regnaud, No. 7 rue St. Charles.

— Oui, mon maître.

CHAPITRE XVII.

Des Funérailles.

L'arrivée du capitaine Pierre et sa fin tragique s'étaient simultanément répandues à la Nouvelle Orléans. Les journaux qui, sur une colonne, annonçaient que le riche héritier de l'immense fortune de M. Meunier était venu pour en prendre possession, annonçaient aussi, sur une autre, qu'une mort prématurée avait enlevé à la société un de ses plus beaux ornements, dans la personne du capitaine Pierre de St. Luc, dont les qualités l'avaient rendu cher à tous ceux qui l'avaient connu.

Le 1er novembre, vers midi, les cloches de la cathédrale sonnaient le glas du riche héritier ; le chœur et la nef de l'église tendus de noir et éclairés par plus de quatre mille bougies présentaient un lugubre contraste entre l'éclat du monde et les ténèbres de la mort. Au milieu de la grande allée, sur un catafalque élevé et recouvert d'un somptueux drap noir, un cercueil pleurant des larmes d'argent, repose le cercueil, sur lequel pleurent des larmes d'argent. Le clergé en surplis blancs, ayant le vénérable curé de la paroisse en tête, commence l'office des morts. Ces chants sacrés, qui se mêlent aux roulements solennels de l'Orgue et s'élèvent dans les airs, inspirent un profond recueillement à l'immense foule qui assistait au service.

Un homme, tout habillé de noir, est prosterné à genoux à quelques pas en arrière du catafalque et paraît plongé dans la plus amère douleur. Des larmes abondantes s'échappent de ses yeux, il jette de profonds soupirs et se frappe la poitrine. Cet homme, c'est le docteur Rivard !

Dans un banc, presque en face du docteur Rivard, il y a un autre homme, aussi habillé de noir, qui regarde, avec un religieux sentiment d'admiration, la figure baignée de pleurs de l'inconsolable docteur, qui vient d'être si cruellement frappé, dans son vieil âge, par la mort prématurée du capitaine Pierre de St. Luc, qu'il aimait à l'égal de son fils par sympathie pour son meilleur ami feu monsieur Meunier ! Cet homme comprend toute la douleur du docteur Rivard, et il soupire ! Cet homme, c'est le Juge de la Cour des Preuves !

À quelques pas en arrière du docteur Rivard, debout, quatre de front, se trouvaient les matelots du Zéphyr, monsieur Léonard et les autres officiers du navire à leur tête. Après les matelots du Zéphyr, venaient ceux du Sauveur. Monsieur Léonard, qui avait été informé par Trim de la délivrance du capitaine, avait cru qu'il était important de ne pas suspendre la cérémonie des funérailles, et même d'y ajouter tout l'éclat possible par la présence des matelots du Zéphyr et du Sauveur, afin d'endormir dans une profonde sécurité ceux qui avaient trempé dans l'attentat commis sur le capitaine Pierre.

Quand les cérémonies de l'église furent terminées, le cortège funéraire accompagna au cimetière les restes du défunt. Huit matelots du Zéphyr, tête découverte, vêtus de noir, une large chape de crêpe suspendue en bandoulière sur leurs épaules, portaient le cercueil ; le corbillard vide précédant les porteurs. La procession défila lentement et silencieusement, aux chants des hymnes que chantait le clergé et les choristes en avant.

Le Juge de la Cour des Preuves prit sa place à côté du docteur Rivard, immédiatement derrière le cercueil. Venaient ensuite les matelots quatre de front, puis la foule formait la marche.

Au moment où la procession passait le seuil de la porte de l'église, un nègre venait d'arriver. Sa figure était triste et pensive, sans toutefois paraître exprimer une grande douleur. Quand ce nègre vit le docteur Rivard marchant derrière le cercueil, la figure contrite et s'essuyant les yeux avec son mouchoir, il ne put réprimer un mouvement d'indignation mêlé de mépris. Ce nègre, c'était Trim. Le Docteur avait remarqué le mouvement de Trim.

Quand les obsèques furent terminées, le juge de la Cour des Preuves toucha le docteur Rivard sur l'épaule ; celui-ci leva les yeux sur le juge, en témoignant la plus grande surprise, comme s'il ne s'était pas auparavant aperçu de sa présence, tant il avait été absorbé dans sa douleur et son désespoir ! Il s'inclina respectueusement.

— Vous ne m'aviez pas remarqué, docteur, lui dit le juge à voix basse et se penchant à son oreille.

— Pardon, monsieur le juge. Et le docteur se détourna pour s'essuyer les yeux, comme s'il avait eu honte de cette marque de faiblesse.

— Si vous pouviez venir à quatre heures au greffe de la Cour, j'aurais quelque chose à vous dire de la plus haute importance pour vous. Je viens de recevoir une lettre de la paroisse St. Martin, où j'avais envoyé un courrier afin d'obtenir certaines informations dont j'avais besoin, avant de vous faire part, de certaines découvertes providentielles que j'ai faites et qui vous regardent.

— Pardon, M. le juge, répondit le docteur d'une voix agi-